

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°2022-353
Référence Nomenclature n°4.1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Direction Ressources et Appuis fonctionnels
Service en charge : Ressources Humaines et Relations sociales

Objet : Modification du tableau des effectifs – Suppression et Création d'emplois permanents – Année 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L332-23

Vu l'avis du Comité technique en date du 07 novembre 2022

Conformément à l'article L 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant la nouvelle organisation du service UHL suite au diagnostic mené sur le fonctionnement du service pour permettre de gagner en qualité de service tout en préservant le bien-être des agents au travail,

Considérant les deux réunions de travail et de concertation ainsi que les entretiens individuels avec les agents du service d'hygiène des locaux durant l'année 2022,

Considérant les départs en retraite, les besoins du service et les souhaits de modification de temps de travail des agents, il est proposé de procéder aux créations et suppressions de poste nécessaire au bon fonctionnement du service à compter du 1^{er} janvier 2023.

POSTES A SUPPRIMER						
Service	N° poste	Filière	Cat	Grade	Quotité de travail du poste	Motif de suppression
HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	2.0.034	TECH	C	AGENT MAITRISE	35H00	départ à la retraite
HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	1.2.805	TECH	C	ADJOINT TECH PPAL 1E CL	35H00	modification du temps de travail
HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	1.2.711	TECH	C	ADJOINT TECH PPAL 2E CL	31H00	modification du temps de travail
HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	1.2.804	TECH	C	ADJOINT TECH PPAL 1E CL	31,5H	départ à la retraite
HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	1.2.736	TECH	C	ADJOINT TECH PPAL 2E CL	31H	modification du temps de travail
HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	1.2.612	TECH	C	ADJOINT TECH	23,75h	modification du temps de travail

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°2022-353
Référence Nomenclature n°4.1

Service	N° poste	Filière	Cat	Grade	Quotité de travail du poste	Motif de suppression
HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	1.4.139	TECH	C	ADJOINT TECH PPAL 2E CL	28,5H	modification du temps de travail
HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	1.2.768	TECH	C	ADJOINT TECH PPAL 2E CL	28,5H	modification du temps de travail
HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	1.4.132	TECH	C	ADJOINT TECH PPAL 1E CL	35H	départ à la retraite
HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	1.4.134	TECH	C	ADJOINT TECH PPAL 1E CL	28H	modification du temps de travail
HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	1.2.763	TECH	C	ADJOINT TECH	22,5H	modification du temps de travail
HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	1.2.764	TECH	C	ADJOINT TECH	19,25H	modification du temps de travail
HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	1.2.766	TECH	C	ADJOINT TECH	17,5H	modification du temps de travail
HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	1.2.767	TECH	C	ADJOINT TECH	15,5H	modification du temps de travail

POSTES A CREER						
SERVICE	N° poste	Filière	Cat	Grade	Quotité de travail du poste	Motif de création
HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	1.2.810	TECH	C	ADJOINT TECHNIQUE	35H00	Modification du grade
HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	1.2.811	TECH	C	ADJOINT TECH PPAL 1E CL	32,5H	modification du temps de travail
HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	1.2.812	TECH	C	ADJOINT TECH PPAL 2E CL	31,5H	modification du temps de travail
HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	1.2.813	TECH	C	ADJOINT TECH PPAL 2E CL	35H	modification du temps de travail
HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	1.2.8145	TECH	C	ADJOINT TECH	24H	modification du temps de travail
HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	1.2.815	TECH	C	ADJOINT TECH PPAL 2E CL	30H	modification du temps de travail
HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	1.2.816	TECH	C	ADJOINT TECH PPAL 2E CL	35H	modification du temps de travail
HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	1.2.817	TECH	C	ADJOINT TECH PPAL 1E CL	35H	modification du temps de travail
HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	1.2.818	TECH	C	ADJOINT TECH	35H	modification du temps de travail
HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	1.2.819	TECH	C	ADJOINT TECH	35H	modification du temps de travail
HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	1.2.820	TECH	C	ADJOINT TECH	35H	modification du temps de travail
HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	1.2.821	TECH	C	ADJOINT TECH	30H	modification du temps de travail

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°2022-353
Référence Nomenclature n°4.1

HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	1.2.822	TECH	C	ADJOINT TECH	25H	Création de poste
HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	1.2.823	TECH	C	ADJOINT TECH	25H	Création de poste
HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	1.2.824	TECH	C	ADJOINT TECH	27,5H	Création de poste
HYGIENE ET SECURITE DES LOCAUX	1.2.825	TECH	C	ADJOINT TECH	30H	Création de poste

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :


- Approuver la modification des emplois précités ci-dessus au tableau des effectifs de la collectivité à compter du 1^{er} janvier 2023,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- Dire que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** la modification des emplois précités ci-dessus au tableau des effectifs de la collectivité à compter du 1^{er} janvier 2023,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- **DIT** que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Commune.

Ont signé au registre les membres présents.

Firminy, le 5 Décembre 2022

Le Maire,

 Julien LUYA

Conformément aux articles R 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale au 184 rue Duguesclin - 69003 LYON ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens sur le site www.telerecours.fr.

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU LUNDI 05 DECEMBRE 2022

Objet : Modification du tableau des effectifs – Suppression et Création d’emplois permanents – Année 2023

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 29 Novembre 2022, s’est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Lundi 05 Décembre 2022 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe (à partir de 18h14), Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (à partir de 18h10), M. CHANUT Robert (à partir de 18h20), Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel, Mme BERTOLETTI Christiane (à partir de 18h32), M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. LOMBARDIN Daniel, M. DUMOND Jean-Claude (jusqu’à 19h58), M. PETIT Marc, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS :

M. CHALAND Christophe (jusqu’à 18h14) à M. MADO Patrick, Mme COLOMBET Lyla (jusqu’à 18h10) à Mme PINEL ROCHE Arlette, M. CHANUT Robert (jusqu’à 18h20) à M. ROBERT Loïc, M. ZEDDA Marc à Mme CAMOSSO Jacqueline, Mme BERTOLETTI Christiane (jusqu’à 18h32) à Mme MOUNIER Béatrice, Mme CREGO Tiffanie à Mme GUILLOT Laëtitia, M. DUMOND Jean-Claude (jusqu’à 19h58) à M. CELLE Denis, Mme PORTAILLER Chantal à M. LEVET Vincent, Mme PERRON Julie à Mme TAING Claire.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CAMOSSO Jacqueline.

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	28
Nombre de pouvoirs :	5
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33